

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le 15 Octobre 2019 à 18h00

Espace Babylone 91 rue de Sèvres 75006 Paris

### Impact du CINOV sur le tarif de la cotisation ICFF

	cotisation ICFF	Surcoût adhésion au CINOV (sans contribution d'ICF Global)*	TOTAL cotisation ICFF (sans contribution d'ICF Global)*
Année 1 (2019)	380	0	
Année 2 (2020)	380	120	<b>500</b>
Année 3 (2021)	380	70	<b>450</b>
Année 4 (2022)	380	70	<b>450</b>
Année 5 (2023)	380	80	<b>460</b>
Année 6 (2024)	380	80	<b>460</b>
Année 7 (2025)	380	90	<b>470</b>
Année 8 (2026)	380	90	<b>470</b>

Pour information, ces tarifs de cotisation incluent le soutien dégressif de trésorerie proposé par CINOV sur 8 ans et dont le détail est présenté dans le tableau de l'onglet 2 (CINOV impacts-détails).

A titre d'exemple, ce soutien représente 60% du montant HT de la cotisation de l'ICFF au CINOV via le SIMACS pour chaque année 2019 et 2020.

Ce soutien devrait prendre la forme d'une prise en charge directe par le CINOV du coût des prestations de service supportées par ICFF dans la limite de 60% du montant HT de la cotisation de l'ICFF au CINOV pour les années 2019 et 2020.

\* : Nous avons formulé en urgence une demande de subvention sur 4 ans à ICF Global, mais nous n'avons encore reçu à ce jour aucune information de leur part sur un possible financement.